

**Master Interdisciplinaire des Mondes de l'Antiquité**  
**Séminaire commun interdisciplinaire du 20 octobre 2022**

**« Guerre et paix »**

« Évangile et *labarum* : les chrétiens de l'Antiquité face à la guerre »

Gabriella Aragione  
Théologie protestante

SOURCES

Tertullien, *Sur la couronne* XI,1-2 (trad. E.-A. de Genoude, tirée de [https://www.tertullian.org/french/g2\\_04\\_de\\_corona\\_militis.htm](https://www.tertullian.org/french/g2_04_de_corona_militis.htm))

En effet, pour commencer par la raison qui a introduit la couronne militaire, il faut examiner préalablement, j'imagine, si la milice est chose entièrement licite aux Chrétiens. Comment discourir d'ailleurs des accidents, si l'essence et le principe sont blâmables ? Croyez-vous qu'il soit permis à un Chrétien d'ajouter au serment fait à Dieu le serment fait à un homme, et de s'engager à un autre maître quand il s'est engagé au Christ ? d'abjurer père, mère, toute espèce de prochain que la loi recommande d'honorer et d'aimer après Dieu, que l'Évangile lui-même a honorés, en mettant au-dessus d'eux Jésus-Christ seulement ? Lui sera-t-il permis de vivre l'épée à la main, quand le Seigneur a déclaré que « quiconque se servait de l'épée, périrait par l'épée ? » Ira-t-il au combat le fils de la paix, auquel la dispute n'est même pas permise ? Infligera-t-il à autrui les chaînes, la prison, les tortures et les supplices, lui qui ne sait pas venger ses propres injures ? ... Veillera-t-il devant les temples auxquels il a renoncé ? Soupera-t-il aux lieux qu'interdit l'Apôtre ? Ceux qu'il a mis en fuite le jour par ses exorcismes, les défendra-t-il la nuit, s'appuyant et se reposant sur la lance avec laquelle a été percé le côté de Jésus-Christ ? Portera-t-il l'étendard rival du Christ ? Demandra-t-il la livrée du prince, celui qui a déjà reçu celle de Dieu ? Le mort qui attend la trompette de l'ange pour se réveiller sera-t-il troublé par la trompette qui réveille le soldat ? Le Chrétien sera-t-il brûlé, d'après la discipline du camp, lui auquel il n'est pas permis de brûler, et à qui le Christ a remis la peine du feu ? Combien d'autres actes dans le service militaire, qui ne peuvent être attribués qu'à la prévarication ! N'est-ce pas déjà une prévarication que de s'enrôler du camp de la lumière dans le camp des ténèbres ?

Toutefois, autre chose est de ceux que la foi est venue trouver plus tard sous le drapeau: ainsi de ceux que Jean admettait au baptême; ainsi des fidèles centurions que Jésus-Christ approuve et que Pierre catéchise, pourvu cependant qu'après avoir embrassé la foi, et s'être engagé à la foi, on quitte la milice, comme plusieurs l'ont pratiqué, ou du moins que l'on prenne garde de toute manière de commettre contre Dieu des choses que ne permet pas même le service militaire; ou enfin que l'on souffre jusqu'à l'extrémité pour Dieu: ce qu'ordonne également la foi païenne. .... Ainsi la milice est permise, d'accord, mais jusqu'à la couronne exclusivement.

Tertullien *Sur l'idolâtrie* 19,2 (trad. Genoude)

[https://www.tertullian.org/french/g2\\_08\\_de\\_idololatria.htm](https://www.tertullian.org/french/g2_08_de_idololatria.htm)

« On pourrait, dans ce chapitre, traiter de la milice, qui lie le milieu entre la dignité et la puissance. Il s'agit en ce moment de savoir si un Chrétien peut servir dans l'armée ; si un soldat des derniers rangs, qui ne se trouve jamais dans la nécessité de sacrifier aux dieux, ou de prononcer des peines capitales, peut être admis dans l'Eglise. Il n'y a pas de communauté possible entre les serments faits à Dieu et les serments faits à l'homme ; entre l'étendard du Christ et le drapeau du démon ; entre le camp de la lumière et le camp des ténèbres ; une seule et même vie ne peut être due à deux maîtres, à Dieu et à César. **Sans doute Moïse porta une verge (Ex 4,2 ; 17,5) ; Aaron ceignit la cuirasse (Ex 28,12) ; Jean revêtit le baudrier (Mt 3,4 ; Mc 1,6) ; Jésus, fils de Nave, conduisit une armée (Ex 19,9) ; le peuple de Dieu lui-même combattit, si vous aimez à disputer.** Mais comment le soldat combattra-t-il, comment même servira-t-il pendant la paix, s'il n'a pas d'épée ? Or, le Seigneur a brisé l'épée. Il est bien vrai que les soldats se rendirent auprès de Jean et reçurent de sa bouche la règle qu'il fallait observer ; il est bien vrai que le centurion eut la foi, mais toujours est-il que le Seigneur, en désarmant Pierre, a désarmé tous les soldats (Jn 18,11. Rien de ce qui sert à un acte illicite n'est licite chez nous. »

\*\*\*\*\*

*Tradition apostolique* 16 (éd. et trad. B. Botte, 2<sup>ème</sup> éd. revue, SC 11bis, Paris, 1984)

Le soldat subalterne ne tuera personne. S'il en reçoit l'ordre, il ne l'exécutera pas, et il ne prêtera pas serment. S'il refuse, il sera renvoyé. Celui qui a le pouvoir du glaive (ou le magistrat d'une cité, qui porte la pourpre, cessera ou il sera renvoyé. Le catéchumène ou le fidèle qui veulent se faire soldats seront renvoyé parce qu'ils ont méprisé Dieu »

*Miles qui est in potestate non occidet hominem. Si iubetur, non exequetur rem, neque faciet iuramentum. Si autem non vult, reiciatur. Qui habet potestatem gladii, vel magistratus civitatis qui induitur purpura, vel cesset vel reiciantur. Catechumenus vel fidelis qui volunt fieri milites reiciantur, quia contempserunt deum.*

\*\*\*\*\*

Origène, *Contre Celse* VIII,73 (trad. M. Borret, SC 150, Paris, 1969)

Aussitôt après, Celse nous exhorte à *secourir l'empereur de toutes nos forces, collaborer à ses justes entreprises, combattre pour lui, servir avec ses soldats s'il l'exige, et avec ses stratèges.* A quoi il faut répondre : quand l'occasion s'en présente, nous apportons aux empereurs un secours divin, pour ainsi dire, en nous revêtant de l'« armure de Dieu » (Eph 6,11). Nous le faisons pour obéir à la voix de l'Apôtre qui dit : « Je vous recommande donc avant tout de faire des demandes, des prières, des supplications, des actions de grâce pour tous les hommes, pour les rois et tous les dépositaires de l'autorité » (1 Tm 2,1-2). Et plus on a de piété, plus on secourt efficacement ceux qui règnent, bien mieux que les soldats qui vont au combat et tuent autant d'ennemis qu'ils peuvent. Mais voici encore ce qu'on pourrait dire aux étrangers à la foi qui nous demandent de combattre en soldats pour le bien public et de tuer des hommes. Même ceux qui,

d'après vous sont prêtres de certaines statues et gardiens des temples de vos prétendus dieux ont soin de garder leur main droite sans souillure pour les sacrifices, afin d'offrir à ceux que vous dites dieux les sacrifices traditionnels avec des mains pures de sang et de meurtre. Et sans doute, en temps de guerre, vous n'enrôlez pas vos prêtres. Si donc cette conduite est raisonnable, combien plus celle des chrétiens ! Pendant que d'autres combattent en soldats, ils combattent comme prêtres et serviteurs de Dieu : ils gardent pure leur main droite, mais ils luttent par des prières adressées à Dieu pour ceux qui se battent justement et pour celui qui règne justement, afin que tout ce qui est opposé et hostile à ceux qui agissent justement, puisse être vaincu. De plus, nous qui par nos prières vainquons les démons qui suscitent les guerres, font violer les serments et troublent la paix, nous apportons à l'empereur un plus grand secours que ceux que l'on voit combattre. Et nous collaborons aux affaires publiques en faisant monter, dans la justice, nos prières jointes aux exercices et aux méditations qui enseignent à mépriser les plaisirs et à ne plus les avoir pour guides. Plus que d'autres nous combattons pour l'empereur. Nous ne servons pas avec les soldats, même s'il l'exige, mais nous combattons pour lui en levant une armée spéciale, celle de la piété, par les supplications que nous adressons à la divinité.

Mt 26, 51-56	Mc 14, 47-50	Lc 22,49-52	Jn 18,4-12
			<p>4. Jésus, sachant tout ce qui allait lui arriver, s’avança et leur dit : « Qui cherchez-vous ? » 5. Ils lui répondirent : « Jésus le Nazôréen. » Il leur dit : « C’est moi. » Or, parmi eux, se tenait Judas qui le livrait. 6. Dès que Jésus leur eut dit “c’est moi”, ils eurent un mouvement de recul et tombèrent. 7. A nouveau, Jésus leur demanda : « Qui cherchez-vous ? » Ils répondirent : « Jésus le Nazôréen. » 8. Jésus leur répondit : « Je vous l’ai dit, c’est moi. Si donc c’est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci. » 9. C’est ainsi que devait s’accomplir la parole que Jésus avait dite : « Je n’ai perdu aucun de ceux que tu m’as donnés. »</p>
<p>51. Et voici, un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à son épée, la tira, frappa le serviteur du grand prêtre et lui emporta l’oreille.</p>	<p>47. L’un de ceux qui étaient là tira l’épée, frappa le serviteur du Grand Prêtre et lui emporta l’oreille.</p>	<p>49. Voyant ce qui allait se passer, ceux qui entouraient Jésus lui dirent : « Seigneur, frapperons-nous de l’épée ? » 50. Et l’un d’eux frappa le serviteur du grand prêtre et lui emporta l’oreille droite</p>	<p>10. Alors Simon-Pierre, qui portait un glaive, dégaina et frappa le serviteur du grand prêtre, auquel il trancha l’oreille droite ; le nom de ce serviteur était Malchus</p>
<p>52. Alors Jésus lui dit : « Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prennent l’épée périront par l’épée.</p>		<p>51. Mais Jésus prit la parole : « Laissez faire, même ceci », dit-il et, lui touchant l’oreille, il le guérit.</p>	<p>11. Mais Jésus dit à Pierre : « Remets ton glaive au fourreau ! La coupe que le Père m’a donnée, ne la boirai-je pas ?</p>
<p>53. Penses-tu que je ne puisse faire appel à mon Père, qui mettrait aussitôt à ma</p>			

disposition plus de douze légions d'anges ?			
54. Comment s'accompliraient alors les Ecritures selon lesquelles il faut qu'il en soit ainsi ? »			
55. En cette heure-là, Jésus dit aux foules : « Comme pour un hors-la-loi vous êtes partis avec des épées et des bâtons, pour vous saisir de moi ! Chaque jour j'étais dans le temple assis à enseigner, et vous ne m'avez pas arrêté.	48. Prenant la parole, Jésus leur dit : « Comme pour un hors-la-loi, vous êtes partis avec des épées et des bâtons pour vous saisir de moi ! 49. Chaque jour, j'étais parmi vous dans le temple à enseigner et vous ne m'avez pas arrêté...»	52. Jésus dit alors à ceux qui s'étaient portés contre lui, grands prêtres, chefs des gardes du temple et anciens : « Comme pour un bandit, vous êtes partis avec des épées et des bâtons ! 53. Quand j'étais avec vous chaque jour dans le temple, vous n'avez pas mis la main sur moi ; mais c'est maintenant votre heure, c'est le pouvoir des ténèbres.	
56. Mais tout cela est arrivé pour que s'accomplissent les écrits des prophètes. » Alors les disciples l'abandonnèrent tous et prirent la fuite	49... Mais c'est pour que les Ecritures soient accomplies. 50. Et tous l'abandonnèrent et prirent la fuite.		
			12. La cohorte avec son commandant et les gardes des autorités juives saisirent donc Jésus, et ils le ligotèrent.

## BIBLIOGRAPHIE

- BASLEZ M.-F., « Soldats du Christ et défenseurs de l'Empire : les chrétiens des premiers siècles à l'épreuve de la guerre », J. BAECHLER (dir.), *Guerre et religion*, Paris, 2016, p. 123-134
- GIBBON E., *The Decline and Fall of the Roman Empire* (1776-1788), trad. française : *Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain*, trad. François Guizot, Paris, 1983.
- HELGELAND J., « Christians and the Roman Army », in *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II.23.1, Berlin-New York, 1979, p. 764-765.
- HORNUS J.-M., *Evangile et labarum. Etude sur l'attitude du christianisme primitif devant les problèmes de l'Etat, de la guerre et de la violence*, Genève, 1960.
- INGLEBERT H., « Le Dieu chrétien et la guerre », in M.-F. BASLEZ, R. FABRE et C. PENEAU, *Guerre juste, juste guerre. Les justifications religieuses et profanes de la guerre de l'Antiquité au xxi<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, 2013, p. 53-63.
- SERRANO DEL POZO J., « The Constantinian Labarum and the Christianization of Roman Military Standards », *Journal for Late Antique Religion and Culture* 15 (2021), p. 37-64.
- STROUMSA G. G., « Le radicalisme religieux du premier christianisme : contexte et implications », in E. PATLAGEAN et A. LE BOULLUEC (éds), *Les retours aux Ecritures. Fondamentalismes présents et passés*, Louvain -Paris, 1993, p. 357-382.
- SWIFT L. J., « War and the Christian Conscience I. The Early Years », in *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II.23.1, Berlin-New York, 1979, p. 835-868.